



AGENDA

Mardi 2 septembre

Rentrée des classes.

Jeudi 4 septembre

Balayage des caniveaux. Ne laissez pas vos véhicules en stationnement le long des trottoirs.

Samedi 6 septembre

Forum des associations.
Au gymnase de 14H à 18H.

Mardis 9 et 23 septembre

Balades pour les séniors et aussi pour tous. Départ 9H45 devant la Mairie.
(Bernard (06 63 65 99 96).

Du 13 au 24 septembre

Exposition « Comme une maison commune. Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne » proposée dans le cadre des journées du patrimoine. Médiathèque. Voir page 2.

Dimanche 21 septembre

Concert « Quatuor Hieronymus », musique du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle. 16H, église de Cheptainville.

TAILLE DES HAIES

Il est rappelé aux riverains qu'ils sont tenus de tailler leurs haies, arbres ou arbustes, débordant sur les trottoirs. En effet il s'avère que ces débordements engendrent une certaine insécurité notamment pour les piétons mais également pour certains réseaux électriques ou de télécommunication. Il est demandé aux riverains concernés une certaine diligence pour réaliser ces travaux, la rentrée scolaire étant prochaine et les élèves empruntant certains axes dans le cadre du pédibus.

CONSEIL MUNICIPAL

Lors de sa séance extraordinaire du mercredi 30 juillet, le Conseil Municipal a autorisé le Maire aux fins de constitution de partie civile de la Commune dans la procédure correctionnelle, diligentée à l'encontre des suspects dans le cadre du sinistre des vestiaires football Zone du Charbonneau, qui se tiendra devant le Tribunal Correctionnel d'Evry.

CHEZ LES APPRENTIS SORCIERS

- ECOLE ELEMENTAIRE

Mardi 2 septembre 8H20 : Rentrée des classes pour tous les élèves.

A titre exceptionnel pour ce grand jour, les parents sont autorisés à accompagner leur enfant devant leur classe.

Samedi 6 septembre de 10H à 11H30 hall de l'école maternelle : Réunion d'informations générales : fonctionnement de l'école, projet d'école : actions pour l'année scolaire à venir.

- ECOLE MATERNELLE

Rentrée des classes en maternelle mardi 2 septembre :

- entre 8H20 et 8H40 pour les enfants qui entrent en moyenne ou grande section.
- entre 8H45 et 8H30 pour tous les enfants nés en 2011 qui entrent en petite section.

- PEDIBUS

Reprise du bus pedestre, de la rue des Francs Bourgeois aux écoles, le jeudi 4 septembre : démarrage à 8H aux feux tricolores.

Renseignements supplémentaires : appeler Edith Bellec au 01 64 56 23 92.

Pour le bon déroulement du pédibus, ne vous garez pas entre 8H et 8H30 sur le tracé matérialisé dans la rue des Francs-Bourgeois et le chemin de l'Eglise.

PAIEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

Il est demandé aux familles de régler, dans la mesure de leur possibilité, les factures concernant les différents services municipaux (services périscolaires, centre de loisirs, carte de transport scolaire, location de salles, etc.) par chèque.

En effet, les paiements en espèces s'avèrent être une procédure contraignante notamment pour la trésorerie principale d'Arpajon, comptable de la commune.

Par ailleurs, il est rappelé que les paiements récurrents (services périscolaires et centre de loisirs) peuvent faire l'objet de prélèvements sur les comptes bancaires des familles, ce qui apparaît être la procédure la plus pratique.

CENTRE DE LOISIRS DE LARDY

Les familles dont les enfants seront amenés à fréquenter le centre de loisirs de Lardy, que ce soit pendant les vacances ou les mercredis après l'école, doivent constituer un dossier d'inscription. Celles qui ont reçu directement ce dossier par le biais du centre de loisirs, considérant que leurs enfants y étaient déjà inscrits précédemment, doivent le retourner complété en Mairie ou auprès de la responsable des services périscolaires et non directement au centre de loisirs. Les autres familles sont priées de venir récupérer le dossier et de le restituer également en Mairie ou auprès de la responsable des services périscolaires.

ATTENTION : RECRUESCENCE DES VOLS PAR RUSE VISANT LES PERSONNES ÂGÉES

Il est constaté une forte recrudescence des vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées. Ces vols, commis avec l'usage de fausses qualités se déroulent en deux temps et leurs auteurs respectent en général un schéma type :

- Un premier auteur entre chez la victime sous un prétexte professionnel (EDF, eau, mairie..) puis détourne son attention pendant qu'un complice pénètre discrètement dans le domicile, dérobe divers objets puis ressort.

- Un ou deux faux policiers arrivent ensuite, interpellent le faux employé et déclarent qu'il s'agit d'un voleur. Ils présentent les objets dérobés à la victime et lui demandent de vérifier que rien d'autre n'a été volé.

(mode opératoire non exhaustif)

Quatre types de faux employés ont été détectés, tous suivis de faux policiers : fausse employée de mairie, faux plombier ou agent des eaux, faux agent EDF, faux élagueur.

Si des faits sont constatés, n'hésitez pas à en informer dans les plus brefs délais les forces de l'ordre (Police Nationale/Gendarmerie Nationale).

PERMANENCES JURIDIQUES OUVERTES À TOUS LES HABITANTS DE LA CCA

Des permanences juridiques sont régulièrement organisées sur différentes communes de l'Arpajonnais et ouvertes à tous ses habitants. Renseignements en Mairie et sur les sites : www.cheptainville.fr et : www.cc-arpajonnais.fr.

TICKETS CINÉMA

Nous vous rappelons que le C.C.A.S. revend des **places de cinéma au tarif unitaire de 3€** aux jeunes étudiants cheptainvillois âgés de 11 à 20 ans. Vente des tickets **tous les mardis à partir de 17H.**

AIDE AU LOGEMENT ÉTUDIANT (ALE)

Pour évaluer leurs droits à l'aide au logement étudiant les internautes peuvent recourir à une simulation en ligne, accessible sur le caf.fr, dans l'espace « Les services en ligne », rubrique « Estimer vos droits ».

La demande d'Ale est totalement dématérialisée. La procédure est accessible dans l'espace « Les services en ligne », rubrique « Faire une demande en ligne ». Il n'est plus nécessaire de retourner par courrier le récapitulatif signé de la demande.

DIAGNOSTIC CONFORMITÉ DES RACCORDEMENTS AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT EN CAS DE VENTE

Il est rappelé que, lors de chaque vente de propriété immobilière, un diagnostic concernant la conformité au raccordement des réseaux d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées) doit être effectué par le vendeur. La commune de Cheptainville a conclu avec la société Véolia Eau, dans le cadre de la délégation du service public d'assainissement, le soin d'effectuer cette prestation. Il est donc demandé aux vendeurs de ne faire appel qu'à cette société. Tél : 0811 900 400.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DES CENTRES DES FINANCES PUBLIQUES

A compter du 1^{er} septembre, tous les centres de finances publiques de l'Essonne, dont le centre d'Arpajon, seront fermés le jeudi après-midi. Les horaires d'ouverture aux usagers de ces centres sont inchangés pour les autres jours de la semaine.

DES NOUVELLES DE LA MÉDIATHÈQUE

• Dans le cadre des journées du patrimoine : exposition « **Comme une maison commune. Mairies et sièges d'intercommunalité en Essonne.** » **du 13 au 24 septembre.** Exposition réalisée par l'association MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE.

Mardi de 16H à 19H

Mercredi de 10H à 12H30 et de 15H à 18H30

Samedi de 10H à 12H30

Espace La Parenthèse - Rue du Village. **Téléphone** : 01 64 56 18 70. **Mail** : mediatheque@cheptainville.fr
L'inscription est gratuite. Munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

A compter de la prochaine rentrée scolaire, les horaires d'accueil des enfants seront les suivants :

- **Pour les deux écoles (maternelle et élémentaire) : classe le mercredi matin de 8H30 à 11H30.**

- **Pour l'école élémentaire :**

Amplitude totale : temps scolaire + Projet Educatif Territorial (P.Ed.T.) :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30.

Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) se feront, pour la moitié des élèves, deux jours par semaine de 15H à 16H30, pour l'autre moitié, les deux autres jours de 15H à 16H30.

- **Pour l'école maternelle :**

Amplitude totale : temps scolaire + Projet Educatif Territorial (P.Ed.T.) :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30.

Les T.A.P. se feront de 13H30 à 14H15, pour tous les enfants ne faisant pas de sieste.

Pour les enfants faisant une sieste, celle-ci est considérée comme faisant partie du P.Ed.T. Les enfants ne seront pas réveillés volontairement. Ils seront repris en salle de classe au fur et à mesure de leur réveil, tel est le cas actuellement.

Tous les documents (planning, emploi du temps...) seront prochainement mis en ligne sur le site Internet de Cheptainville dans la nouvelle rubrique Périscolaire. (www.cheptainville.fr).

NEWSLETTERS SITE INTERNET CHEPTAINVILLE

Afin de suivre au mieux la vie de notre village, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire à **quatre newsletters** sur le site internet de la commune : Associations, Ecoles/Périscolaire, Vie de la commune et Culture. Nous vous invitons à vous y connecter nombreux : www.cheptainville.fr.

Festival l'Art et les mots

du 5 au 9 novembre 2014, « DE L'OMBRE JAILLIT LA LUMIERE »

JEUNES ARTISTES CHEPTAINVILLOIS, À VOS PINCEAUX ET CRAYONS !!

A l'occasion du 6^{ème} Festival « l'Art et les Mots » et du 15^{ème} Salon « Couleurs et Passion » le Comité Culturel organise un **concours de dessin** afin de mettre à l'honneur nos jeunes artistes cheptainvillois (es) de 6 à 11 ans.

Le thème de cette année est « **De l'ombre jaillit la lumière** ». Libre cours au style d'expression (BD, Graff, Mangas, collage ex : Arcimboldo, etc...), à la technique employée (collage, gouache, pastels, encres, crayons, feutres, etc...), le format du dessin sera compris entre 24 x 32 et 50 x 65 cm. Le dessin doit être une réalisation personnelle sans l'aide d'un tiers.

Les œuvres seront exposées lors du salon, du 5 au 9 novembre.

Dépôt des œuvres le mardi 04 novembre de 15H à 20H, salle polyvalente.

Le jury sera composé d'élus des Conseils Municipaux adultes et enfants.

Un prix spécial « jeune artiste Cheptainvillois » sera offert au gagnant.

Inscription en Mairie avant le 26 octobre.

SICTOM DU HUREPOIX

Ordures ménagères : mardi à partir de 11H.

Emballages/Papiers : vendredi matin.

Déchets végétaux : vendredis 12 et 26 septembre.

Papiers et verres : 4 bornes d'apport volontaire sont installées Zone du Charbonneau, route de Marolles, parking des écoles et parking du Cimetière.

Conteneur à vêtements : Zone du Charbonneau.

Encombrants :

La collecte des encombrants se fait désormais uniquement sur appel téléphonique au 01 69 94 14 18. Ce service est payant au tarif de 30 € et gratuit pour les personnes handicapées et les personnes de plus de 65 ans.

Siège social du SICTOM :

6, rue du Buisson Rondeau à Breuillet (à côté de Carrefour et de Weldom)

9H - 12H / 13H30 - 16H

Tél : 01 69 94 14 14.

www.sictom-du-hurepoix.fr

Ouvertures de la déchèterie d'égly rue des Meuniers :

Du lundi au vendredi : 14H - 17H45,

le samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45,

le dimanche : 9H - 12H45.

Tél : 06 73 21 15 16.

Se munir de la carte d'accès valable 2 ans et d'une pièce d'identité.

NAVETTE GRATUITE VENDREDI

Vous avez le choix, chaque vendredi, d'être transporté **soit à Arpajon, à Auchan ou au Carrefour Market de Marolles**. Nous vous proposons de vous inscrire **directement auprès de Sébastien DESBOURDES au 06 03 03 47 26** (Société ADP 91) **chaque début de semaine**. Cette navette mise en place pour les seniors peut aussi être utilisée par les plus jeunes.

NUMÉROS D'URGENCE UTILES

• **Médecins week-end et jours fériés :** 01 64 46 91 91

• **S.O.S Médecins :** 3624 / 0826 88 91 91

• **Maison médicale de l'Arpajonnais** au 01 69 13 91 91, le samedi de 14H à 20H et le dimanche de 8H à 20H.

15 : urgences médicales - SAMU / **17 :** Police / **18 :** Pompiers / **112 :** Numéro d'urgence européen / **114 :** Relais national pour les personnes déficientes auditives / **115 :** Urgence sociale pour les « sans-abri » - SAMU social / **119 :** Enfance maltraitée / **116 000 :** Enfants disparus.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français, garçons et filles de 16 ans, doivent se faire recenser. Présentez-vous à l'accueil de la Mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile dans le trimestre suivant vos 16 ans.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

En cas de difficultés, vous pouvez joindre les équipes de la Maison Départementale des Solidarités.

25 bis, route d'Egley-Porte C, ARPAJON.

Tél. : 01 69 17 14 40.

PERMANENCES DE MICHEL POUZOL, DÉPUTÉ ET PASCAL FOURNIER, CONSEILLER GÉNÉRAL

Michel POUZOL, député et Pascal FOURNIER, Conseiller Général, organisent des permanences. Pour tout renseignement sur les dates et les horaires, contactez la Mairie.

BÉNÉFICIAIRES DU R.S.A.

Martine CANAL, conseillère d'insertion, reçoit en Mairie sur rendez-vous, les bénéficiaires du R.S.A. dont elle assure le suivi. Tél. : 01 69 17 14 40.

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Vous recherchez une assistante maternelle, contactez la responsable du relais du secteur de Cheptainville : Virginie VIEIRA DE OLIVEIRA au 01 64 95 44 37.

PERMANENCES C.C.A.S.

Les familles rencontrant des difficultés peuvent prendre rendez-vous avec un élu du C.C.A.S. en téléphonant à la Mairie (01 69 14 82 12) ou par message à l'adresse : accueil@cheptainville.fr.

L'O.P.A.H.

(OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE L'ARPAJONNAIS)

L'O.P.A.H. est un dispositif d'aide (subventions) et d'assistance administrative à l'intention des « propriétaires occupants » et des « propriétaires bailleurs » pour réaliser des travaux sous certaines conditions. Permanences assurées par Pact Essonne à Arpajon, à Breuillet et à Lardy. Pour plus d'informations, permanences téléphoniques les mardis, mercredis et jeudis. Tél : 01 60 78 91 91, courriel : opah@cc-arpajonnais.fr.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Pharmacie DAIX-NAUDIN

36, Grande Rue

Résidence "La Roseraie"

EGLY, 01 64 90 21 31

Pharmacie LE HOUEROU

8, place de la Commune de Paris

ITTEVILLE, 01 64 93 15 62

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Pharmacie GANDOLPHE

Centre Cial "Les Cendrennes"

Route de Corbeil

ST GERMAIN LES ARPAJON,

01 60 84 09 79

Pharmacie PAROLINI

48 bis, rue de Saint-Germain

ITTEVILLE, 01 64 93 10 25

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Pharmacie DAMBRINE

12, rue Croix d'Egley

EGLY, 01 64 90 27 76

Pharmacie BOURGOIN

73, Grande Rue

LARDY, 01 69 27 40 24

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

Pharmacie MICHELS

Centre Cial Simply Market

3, rue du 8 mai 1945

LEUVILLE SUR ORGE, 01 60 84 22 56

Pharmacie MARTIN

Centre Cial Les fontaines Saint Lubin

BOISSY SOUS ST YON, 01 60 82 05 96

Pour connaître les pharmacies de garde de nuit, présentez-vous au Commissariat d'Arpajon muni de l'ordonnance et d'une pièce d'identité. Tél. : 01 69 26 19 70.

DON DU SANG

- Vendredi 5 septembre de 15H à 19H30, Salle communale Andrée et Marcel LEFEVRE

Avenue Alphonse Martin

JANVILLE SUR JUINE

- Mardi 16 septembre de 15H à 20H

Salle polyvalente MAISON NEUVE

Avenue de la Commune de Paris

BRÉTIGNY SUR ORGE

Plus d'information sur : www.dondusang.net.

ASSOCIATION P.N.C.V. « PROTÉGEONS NOTRE CADRE DE VIE »

L'association « Protégeons Notre Cadre de Vie » sera présente au forum des associations le samedi 6 septembre. Nous comptons sur votre présence pour aborder avec vous les sujets d'actualité qui concernent votre cadre de vie.

ATELIER D'EXPRESSION THÉÂTRALE

À Cheptainville, tout le monde peut venir s'essayer à l'expression théâtrale.

Rien n'est plus simple. D'avril à juin dernier, ils étaient cinq à tenter l'expérience. Ils ne se connaissaient pas, ils n'avaient jamais fait de théâtre, ils en rêvaient peut-être... mais ils étaient persuadés que ce n'était « pas pour eux ». Pourtant, ils ont saisi l'occasion au vol en se disant : « On verra bien ». Pour chacun, le voyage a été tellement formidable qu'ils n'ont tous qu'une envie : recommencer... et vous inciter à les rejoindre. **Ce sera possible dès le jeudi 25 septembre !**

En effet, grâce aux volontés conjuguées de la Mairie et de la Médiathèque de Cheptainville, de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais et de l'Agence Pôle Emploi d'Arpajon, une nouvelle série de dix séances vous est proposée dès cet automne. Ça se passe à Cheptainville, mais c'est ouvert à tout le monde... et c'est gratuit. Ce serait bête de ne pas en profiter. Tous les jeudis à 14H, salle polyvalente. Inscription en Mairie.

L'ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE 2014 (A.R.S.)

L'A.R.S. est versée sous conditions de ressources pour permettre aux familles aux revenus modestes qui ont des enfants scolarisés de **6 à 18 ans** de faire face aux dépenses de la rentrée des classes. Son montant est modulable en fonction de l'âge de l'enfant et des ressources de l'année 2012. Lorsque les revenus dépassent de peu le plafond, le droit à l'A.R.S. peut être maintenu, mais son montant est dégressif.

Si vous ne percevez aucune prestation de la Caf, si vous avez un seul enfant à charge et si vos revenus ne dépassent pas le plafond, vous pourrez bénéficier de l'A.R.S. Des fiches de demande d'A.R.S. sont à votre disposition sur le site www.caf.fr.

Pour les enfants de 6 à 16 ans le versement se fait automatiquement.

Pour les enfants de 16 à 18 ans vous devez déclarer que votre enfant est toujours scolarisé pour la rentrée 2014. Cette attestation sur l'honneur peut se faire en ligne depuis le 15 juillet dans la rubrique « Mon compte » du caf.fr.

TICKETS LOISIRS JEUNES

Pour qui ? Pour les familles allocataires :

- percevant des prestations familiales pour au moins un enfant à charge au mois de juillet 2014 et dont le quotient familial est inférieur ou égal à 719 euros.
- dont les enfants sont âgés de 6 à 15 ans révolus (nés entre le 1^{er} janvier 1999 et le 31 décembre 2008).

Les familles concernées recevront **automatiquement courant septembre 2014** un ticket loisirs jeunes pour chaque enfant bénéficiaire.

Pour quelles activités ? : Pour pratiquer une activité sportive, culturelle ou artistique proposée et encadrée par des structures communales, intercommunales ou associatives. La nature de l'activité doit être obligatoirement renseignée sur le ticket loisirs jeunes et s'adresser à un public jeune.

Comment l'utiliser ? :

- 1) Choisir une activité sportive, culturelle ou artistique ;
- 2) Inscrire le jeune auprès de l'association, du club ou le service qui propose l'activité ;
- 3) Renvoyer à la Caf l'attestation d'inscription du ticket loisirs jeunes **avant le 31 octobre 2014** ;
- 4) La Caf verse directement à la famille le montant du ticket.

A qui adresser le(s) ticket(s) loisirs jeunes complété(s) ? :

Caf de l'Essonne, TSA 73643, 911764 Palaiseau Cedex.

Renseignements : www.caf.fr - rubrique « Votre Caf ».

CHEZ NOS AMIS COMMERÇANTS

BRASSERIE DE L'ÉGLISE : SOIRÉE ANNÉES 80

SAMEDI 27 SEPTEMBRE

Buffet froid : 25,00 € par personne.

Soirée sur réservation avant le 24 septembre au 01 69 14 82 51 de 9H00 à 15H00. Un acompte de 15,00 € sera demandé à la réservation.

OUVERTURE DU RÉSEAU 4G

La 4G est désormais ouverte sur Cheptainville. Les cheptainvillois ont accès à un réseau mobile permettant un débit allant jusqu'à 150Mbit/s.

LE MUSEE DE BOIS BLANC

Ce musée est né en 1990 de la volonté de Sylvie et Joël Nowakowski de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine agricole local.

Bâti sur fonds propres, le bâtiment sis dans l'emprise de la ferme de La Doudou abrite un nombre sans cesse grandissant d'objets et d'outils liés au monde rural.

Ferme de la Doudou

8, chemin du cimetière au parc

Tél : 01 64 56 96 96.

Ouvert du mardi au dimanche de 14H30 à 17H30, le mercredi de 10H00 à 12H00 et de 14H30 à 17H30.

Visites guidées pour particuliers ou groupes sur réservation.

L'ASSOCIATION

INTERPAROISSIALE

Pour les récoltes des jardins et des champs : le Groupement paroissial vous donne rendez-vous le samedi 27 septembre en l'église Saint Martin de Cheptainville où nous célébrerons ensemble la Messe des Moissons.

A partir de septembre : messe à Cheptainville les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois à 18H.

OBJETS TROUVÉS

Des objets trouvés (notamment clefs et lunettes) sont régulièrement rapportés en mairie. Nous vous invitons à vous adresser à l'accueil.

Ouverture de la Mairie

Lundi : de 9H à 12H et
de 15H à 18H15

Mardi de 15H à 18H45

Mercredi : fermée

Jeudi : de 9H à 12H et
de 15H à 18H15

Vendredi : de 15H à 18H15

Samedi : de 9H30 à 11H30

Tél : 01 69 14 82 12

Fax : 01 64 56 26 13

Courriel : accueil@cheptainville.fr

Service urbanisme

Le lundi et le vendredi : 15H - 18H.

Sur rendez-vous : mardi, jeudi, et samedi matin.

Tél : 01 69 14 89 74

CHEPT'INFOS

Mensuel d'informations municipales

de Cheptainville

5, rue du Ponceau

91630 Cheptainville

Contact : Catherine Vatier

catherine.vatier@cheptainville.fr

Site : www.cheptainville.fr